

Doc 5 p. 391

Participer à un rallye citoyen

Le 1^{er} rallye citoyen de Tarn-et-Garonne a réuni, à Montauban, 21 équipes composées d'élèves de classes de 3^e des différents collèges du département. Cette manifestation avait été préparée par le trinôme académique réunissant les ministères de la Défense et de l'Éducation nationale et l'Institut des hautes études de la Défense nationale. [...]

Dix-huit ateliers attendaient ces jeunes avec des épreuves ayant pour objectif de promouvoir et développer le sens civique, le devoir de mémoire, le lien armée-nation, le goût de l'effort et de l'entraide. Des épreuves physiques et intellectuelles ont rythmé la journée de ces jeunes citoyens qui ont rencontré des représentants des services publics et du monde associatif. Sur un parcours de 8 kilomètres dans la ville de Montauban, plusieurs institutions avaient ouvert leurs portes la préfecture, la mairie de Montauban, le conseil départemental, le tribunal de grande instance, la caserne Guibert, le service départemental d'incendie et de secours, le musée de la Résistance et du Combattant et le commissariat de police.

■ www.ladepeche.fr, 13 mai 2015.

Doc 2 p. 392

Ce que dit la loi

Art. 5 – [Le président de la République] est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités. [...]

Art. 20 – Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation. Il dispose [...] de la force armée.

Art. 21 – Le Premier ministre [...] est responsable de la Défense nationale. [...]

Art. 34 – La loi [votée par le Parlement] détermine les principes fondamentaux de l'organisation générale de la Défense nationale.

■ Constitution de 1958.

Doc 3 p. 392

La responsabilité des citoyens

Face aux risques et aux menaces, la défense et la sécurité de la Nation [...] requièrent la sensibilisation, l'association, et l'adhésion de l'ensemble de nos concitoyens. Les Français sont acteurs et responsables de leur propre sécurité. L'esprit de défense [...] est à cet égard le premier fondement de la sécurité nationale. Il est la manifestation d'une volonté collective, assise sur la cohésion de la Nation et une vision partagée de son destin.

■ Livre blanc sur la Défense
et la sécurité nationale, 2013.

Doc 5 p. 393

Les chantiers de l'armée française

Le ministre de la Défense a présenté les principaux chantiers de l'armée française pour tenir compte des nouvelles missions qui sont attribuées aux armées en matière de protection du territoire national.

Décidé après les attentats de janvier 2015 contre le journal *Charlie Hebdo* et l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes, l'engagement de 10 000 militaires en appui des forces du ministère de l'Intérieur est maintenu, a décidé le président de la République. Autre mesure, le développement des réserves. « Les travaux que nous menons visent à disposer d'un réservoir de 40 000 réservistes contre 28 000 aujourd'hui », annonce le ministre de la Défense. De nouveaux moyens pour la cyberguerre se traduisent par le doublement de l'embauche de spécialistes. De nouveaux moyens de renseignement sont envisagés (satellite d'observation et nouveaux drones...). Un service volontaire pour les jeunes, associé à une formation professionnelle, sera expérimenté.

Chapitre 21 – La Défense nationale

La priorité reste la lutte contre la « menace terroriste d'inspiration djihadiste ».

■ D'après N. Guibert, « Les dix chantiers de l'armée française », www.lemonde.fr, 11 mars 2015.

Doc 2 p. 394

L'opération Barkhane, pour sécuriser le Sahel et le Sahara

Depuis plus de 20 ans, la menace terroriste s'est installée en Afrique dans la bande sahélo-saharienne. L'armée française, présente au Mali depuis 2013, est au cœur de cette opération qui engage plusieurs États.

Le 1^{er} août 2014, la nouvelle force militaire française Barkhane, dédiée à la lutte contre le terrorisme au Sahel, a été lancée. [...] Elle renforce la coopération militaire entre la France et les États africains afin d'éradiquer la menace terroriste dans cinq pays [...] (Mauritanie, Burkina Faso, Mali, Tchad et Niger). « C'est notre sécurité qui est en jeu, celle des pays africains et la nôtre en même temps [...] », a déclaré Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense. Le but du nouveau dispositif est de permettre aux Africains de posséder, à terme, tous les outils nécessaires pour faire face aux groupes armés terroristes et d'assumer leurs responsabilités en matière de défense et de sécurité.

■ *Armées d'aujourd'hui*, n° 392, septembre 2014,

www.defense.gouv.fr.

Doc 5 p. 395

Couper les routes des djihadistes au Sahel

Dans la bande sahélo-saharienne, les groupes armés « se jouent des frontières et jouent avec elles », pour échapper aux forces de sécurité nationales, explique le commandant de l'opération Barkhane, le général français Jean-Pierre Palasset. D'où la mise en place du dispositif inédit, « Barkhane », avec cinq États du Sahel¹.

Barkhane étend son emprise au plus près de la Libye, « sanctuaire » de tous ces groupes djihadistes, selon l'expression des militaires français. C'est dans le Sud libyen qu'ils recrutent, se ravitaillent en armes et se mettent à l'abri si besoin. Pour les repérer, avions de combat et drones français décollent quotidiennement de N'Djamena et Niamey (Niger), portant une attention particulière aux points d'eau, rares dans le désert. Sans point d'eau, point de salut.

- « L'opération Barkhane veut couper les routes des djihadistes au Sahel », Agence France Presse, 7 novembre 2014.

1. Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad.

Doc 1 p. 396

La défense militaire

Les menaces militaires n'ont pas disparu, et les nombreuses opérations militaires dans lesquelles la France a été engagée au cours des dernières années (Afghanistan, Côte d'Ivoire, Libye, Mali) démontrent que l'action militaire reste une composante importante de notre sécurité. Dans le même temps, les risques et les menaces se sont multipliés. Le terrorisme, la cybermenace¹, le crime organisé, la dissémination des armes conventionnelles, la prolifération des armes de destruction massive, les risques de pandémies, les risques technologiques et naturels peuvent affecter gravement la sécurité de la nation.

■ Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale, 2013.

1. Cybermenace : menace dirigée contre les réseaux informatiques.

Doc 2 p. 396

La stratégie de défense et de sécurité nationale

Les priorités du Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale, 2013

Trois missions de la Défense nationale

- Protection
- Dissuasion (arme nucléaire)
- Intervention

Des lieux à sécuriser pour la protection du territoire

- L'Europe et ses marges
- La Méditerranée
- L'Afrique subsaharienne

La fidélité de la France à ses alliances

- Alliance atlantique (OTAN)
- Participation à la défense commune européenne
- Membre de l'ONU

Doc 5 p. 397

La participation de la France à l'opération Triton

Un patrouilleur de la marine française, présent en mer Méditerranée pour renforcer le dispositif européen de surveillance Triton, a sauvé samedi [2 mai 2015] 217 personnes au large de la Libye. [...] Deux hommes ont été pris en charge par le médecin et les infirmiers militaires à bord du patrouilleur *Commandant Birot*. Le ministère de la Défense avait annoncé mardi l'envoi du *Commandant Birot* pour renforcer le dispositif mis en place afin de faire face à l'afflux de bateaux de migrants. L'Union européenne a décidé, après une série de naufrages ayant entraîné la mort de plusieurs centaines de migrants, de renforcer sa présence en mer. [...] L'opération Triton a été lancée en novembre 2014 pour aider l'Italie à contrôler ses frontières maritimes et récupérer les migrants sur des embarcations en perdition.

■ France 24 et AFP, 3 mai 2015.

Doc 6 p. 397

2010 : porter secours en Haïti

Dans le cadre de l'opération au profit des victimes du séisme, le 12 janvier 2010, les forces armées des Antilles ont assuré un pont maritime et aérien afin d'acheminer de l'aide. Les moyens militaires français ont contribué aux opérations de secours (travaux de déblaiement, montage de tentes, acheminement de vivres...) et d'évacuations sanitaires (interventions chirurgicales à bord du bâtiment de la marine nationale *Sirocco*...).

- E. Farcy-Magdenel et Ch. Tissier-Dauphin (dir.),
Défense et sécurité de la France au XXI^e siècle,
Sceren-CRDP, 2011.

Mémo art p. 399

- **Forme et technique**

L'*origami* (*oru*, « plier » et *kami*, « papier ») est une technique traditionnelle japonaise, empruntée aux Chinois. C'est une juxtaposition de pliages en papier qui donne lieu à une création artistique éphémère, aux couleurs vives, lumineuses et contrastées. Les origamis du monument des enfants pour la paix à Hiroshima sont des guirlandes composées de petites grues pliées, enfilées sur des fils flottant au vent. Sur les tableaux, les grues sont collées les unes aux autres.

Parce qu'il est en papier, cet art est en perpétuelle évolution. De nouvelles créations remplacent celles abîmées par le temps.

- **Sens**

Le remplacement permanent des origamis rend le monument vivant et immortel. Il est le symbole d'un engagement sans fin pour promouvoir la paix et agir pour son maintien dans le monde.

- Usage

Outre l'émotion suscitée, ce monument des enfants pour la paix invite les jeunes générations au *recueillement* et au *devoir de mémoire*. Il génère une volonté commune, celle d'agir et de développer ainsi leur *esprit de défense et de citoyenneté*.

Biographie p. 399

Sadako Sasaki (1943-1955)

Née à *Hiroshima* en 1943, Sadako a 2 ans lorsqu'elle est irradiée par le bombardement atomique du 6 août 1945. Dix ans plus tard, elle développe une leucémie, dont elle meurt à l'âge de 12 ans. Pendant ses séjours à l'hôpital, elle *plie 644 grues en origami*, symbole traditionnel de vie au Japon. Après sa mort, les élèves de sa classe et d'autres écoles du Japon continuent son action, afin de collecter des fonds pour construire *une statue et un mémorial*, en souvenir de *Sadako et de tous les enfants frappés par la bombe*.

Leçon

La Défense nationale

➤ *Comment la Défense nationale agit-elle en France et dans le monde ?*

A Les principes de la Défense nationale

1. La Défense nationale a pour rôle de protéger le territoire français, ses habitants, ses institutions, et de garantir ses intérêts économiques. La stratégie du gouvernement est définie dans le Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale (2013). Les attentats de janvier et de novembre 2015 ont provoqué le renforcement du plan Vigipirate et la mise en place de l'état d'urgence.
2. Le président de la République est le chef des armées et le garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire. Le Parlement vote la déclaration de guerre. Les citoyens français doivent partager l'esprit de défense.

B Les engagements européens et internationaux de la France

1. Avec ses alliés, la France est présente dans le monde pour assurer la paix et la sécurité internationale : missions humanitaires (épidémie Ebola en Afrique), missions de maintien de la paix (en Centrafrique face aux violences religieuses), lutte contre le terrorisme en Afrique (opération Barkhane au Mali) et au Proche-Orient (opération Chammal).
2. Elle intervient le plus souvent sous mandat de l'ONU. Elle exerce aussi des missions dans le cadre de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'Union européenne, par exemple dans l'océan Indien pour lutter contre la piraterie.

Vocabulaire

- Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale

Texte officiel qui fait état des risques et des menaces et définit les objectifs de la politique de Défense et de sécurité nationale de la France.

- Plan Vigipirate

Plan gouvernemental permanent de vigilance, de prévention et de protection contre la menace terroriste sur le territoire national. Il peut être élevé au niveau « Alerte Attentat ».

Les valeurs de la République

L'esprit de défense

Esprit civique et citoyen qui met une population en capacité d'agir dans l'intérêt général face aux risques et aux menaces. Il développe le lien entre l'armée et la nation. Il vise à préserver les valeurs de la démocratie, au service de la paix.

Doc 1 p. 401

Les forces armées et la solidarité nationale

Les armées doivent [...] concourir à la prévention des risques de toute nature, au secours et à la protection des personnes, des biens et de l'environnement [...].

La réponse à des crises majeures de toute nature peut ainsi mobiliser, rapidement et dans la durée, l'essentiel des moyens des armées, en complément des forces de sécurité et des moyens civils de l'État. Ainsi, le 27 février 2010, immédiatement après le passage de la tempête Xynthia qui allait toucher la façade atlantique de la France, les armées intervenaient au secours des sinistrés en évacuant par air, grâce à quatre hélicoptères, plus de 140 personnes blessées ou en danger immédiat, puis en menant des reconnaissances aériennes pour évaluer les dégâts et orienter les sauveteurs. Les armées ont également mené des opérations pour rehausser les digues. Enfin, la base aérienne de Rochefort a assuré l'hébergement de 600 secouristes de la sécurité civile.

- E. Farcy-Magdenel et Ch. Tissier-Dauphin (dir.), *Défense et sécurité de la France au XXI^e siècle*, Sceren-CRDP, 2011.

Doc 2 p. 401

Le devoir de défense

Article L1111.2 – Le service national universel comprend des obligations : le recensement, l'appel de préparation à la défense¹ et l'appel sous les drapeaux.

Il comporte aussi des volontariats.

L'appel de préparation à la défense a pour objet de conforter l'esprit de défense et de concourir à l'affirmation du sentiment d'appartenance à la communauté nationale, ainsi qu'au maintien du lien entre l'armée et la jeunesse.

■ Code du Service national.

1. Aujourd'hui, Journée défense et citoyenneté.

Doc 1 p. 402

La mission des armées

Le 8 mai 2015, à Conakry, en Guinée, la relève du personnel médical du service de santé des armées (SSA), du régiment médical (RMED) et du 2^e régiment des dragons est arrivée au centre de traitement des soignants (CTS) pour poursuivre la mission de leurs prédécesseurs dans la lutte contre le virus Ebola¹. La mission est de sauver les patients suspects ou contaminés par le virus, eux-mêmes soignants ou prenant part en première ligne à la lutte contre Ebola. Il en ressort un travail extraordinaire des militaires français face à un ennemi mortel, avec la mise en place de procédures adaptées pour évoluer avec le minimum de risques et un rythme de travail intense. Il est aussi à remarquer la grande implication du personnel dans les recherches médicales sur le virus Ebola et le suivi des patients guéris pour dépister des séquelles potentielles. Le CTS engage, depuis le 14 janvier 2015, plus de 12 militaires. Il répond à l'objectif que se donne la France de lutter activement contre la maladie, en étant intégré à la Task Force Ebola (TFE).

■ www.defense.gouv.fr, 2015.

1. L'épidémie de fièvre hémorragique Ebola a fait plus de 10 000 morts en Afrique de l'Ouest (mars 2015).

Doc 1 p. 403

Sergine Descatoire, pilote d'hélicoptère

Désirant rejoindre l'armée de terre depuis son enfance, Sergine Descatoire n'avait aucune idée de spécialité en tête. Après son bac, elle a poussé la porte d'un centre d'information et de renseignement des forces armées. Après avoir passé des tests, elle a été recrutée par l'armée de terre qui l'a formée. Elle est aujourd'hui pilote d'hélicoptère. Lors de son déploiement dans les Balkans, elle a pris part aux opérations menées par l'OTAN et a ainsi participé au rétablissement de la paix au Kosovo.

■ www.recrutement.terre.defense.gouv.fr, 2012.

Doc 4 p. 403

Plus de 400 métiers au sein des armées

Avec plus de 20 000 embauches par an, et plus de 400 métiers proposés, le ministère de la Défense est l'un des principaux recruteurs de l'État. Du personnel de tous niveaux est embauché. Pour le futur militaire, une fois engagé, les possibilités de formation sont nombreuses. Allant du soldat à l'ingénieur, en passant par l'informaticien ou le boulanger.

■ www.defense.gouv.fr.

Doc 2 p. 404

Extraits de grands textes de droit

Texte inscrit dans la Constitution de 1958.

Art. 4 – La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui [...].

■ Déclaration des droits de l’homme et du citoyen (1789)

Les Hautes Parties contractantes¹ reconnaissent à toute personne relevant de leur juridiction les droits et libertés définis au titre I de la présente Convention (*suit le titre I*) :

Art. 1 – Obligation de respecter les droits de l’homme

Art. 15 – Dérogation en cas d’état d’urgence

En cas de guerre ou en cas d’autre danger public menaçant la vie de la nation, toute Haute Partie contractante peut prendre des mesures dérogeant aux obligations prévues par la présente Convention, dans la stricte mesure où la situation l’exige [...].

■ Convention européenne de sauvegarde des droits de l’Homme

(1950)

Chapitre 21 – La Défense nationale

1. États qui ont signé la Convention européenne des droits de l'homme.

Parmi eux, la France.

Doc 2 p. 405

Extraits de la Constitution de la V^e République (1958)

Art. 15 – Le président de la République est le chef des armées [...].

Art. 20 – Le Gouvernement [...] dispose de la force armée. [...]

Art. 35 – [...] Le Gouvernement informe le Parlement de sa décision de faire intervenir les forces armées à l'étranger, au plus tard trois jours après le début de l'intervention [...]. Lorsque la durée de l'intervention excède quatre mois, le Gouvernement soumet sa prolongation à l'autorisation du Parlement.